



Régulariser les IJSS perçus par l'employeur

Régularisation IJSS

Lorsqu'un employeur procède à la subrogation il perçoit les IJSS directement.

Lors de la réception du bordereau il faut le saisir en paie.

1. Ouvrir la liste des arrêts maladie et sélectionner l'arrêt concerné

Ouvrir l'onglet IJSS et cliquer sur le bouton « régularisation »

Arrêt de travail

Matricule du salarié : [REDACTED] MISE EN LIGNE

Absence / arrêt **IJSS** Maintien

Jours indemnisés sécurité sociale

Nombre de jours de carence (SS) : 0,0

Nombre de jours indemnités (SS) : 22,0

Nombre de jours soumis PAS : 17,00

Précompte IJSS

Montant des IJSS estimées : 0,00

Somme des remboursements saisis : 0,00 le Remboursements

Somme des régularisations saisis : 0,00 le Régularisations

Statut : En attente DSN transmise Terminé Annulation de l'arrêt

Eléments de calcul

Mois	Salaires bruts	Plafond mensuel ou journalier (AT)	Salaire jour référence
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

Ok Annuler Préc. Suiv.

Une fenêtre s'ouvre il faut faire un « + » et saisir le montant des IJSS nettes, puis faire OK.

Saisie des montants de régularisation...

Date de valid... Montant

01/02/22 0,00

Total des régularisations 0,00

Ok Annuler Préc. Suiv.

Régularisation IJSS

Cela vous a créé une ligne dans les congés/absences du bulletin

Attention surtout ne pas modifier le montant

Si vous souhaitez le modifier il faut revenir sur le module arrêt de travail, supprimer la regul et la refaire

Dans bulletin calculé vous devais avoir dans le brut ces deux rubriques

8150 Déduction maintien du Net

8180 Régularisation IJSS

La déduction du maintien du net se calcule automatiquement

Et en bas de bulletin cette rubrique

84600 Régularisation IJSS Nettes

Et si votre salarié est imposable cette rubrique qui régularise le montant soumis au PAS

98970 IJ Mal/AT/Mat soumises au PAS

Votre bulletin doit avoir le même Net à payer (+98970) qu'un bulletin sans la régularisation.